

MIEUX SE DÉPLACER

dans la plus vaste Métropole de France

Créée le 1^{er} janvier 2016, la Métropole Aix-Marseille-Provence est la plus vaste de France. Regroupant 92 communes sur un territoire de plus de 3 000 km², Aix-Marseille-Provence a placé les transports au cœur du développement de son territoire. Des ambitions regroupées dans son Agenda de la mobilité métropolitaine adopté à l'unanimité du Conseil de la Métropole dès la fin d'année 2016. ***Rencontre avec Roland Blum, Vice-président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, délégué à la mobilité, aux déplacements et aux transports.***



Roland Blum

Qu'est-ce que l'Agenda de la mobilité de la Métropole Aix-Marseille-Provence ?

Notre Métropole est la plus vaste de France : elle représente 4 fois la superficie du Grand Paris, 6 fois celle du Grand Lyon. Aujourd'hui, 94 % des déplacements métropolitains supérieurs à 7 km se font en voiture ; le développement des transports est donc l'une de nos priorités. En votant notre Agenda de la Mobilité métropolitaine, nous avons choisi de nous doter d'un système de mobilité ambitieux, en apportant des solutions concrètes en matière de transports sur un territoire construit autour de différents

bassins de vie, avec des zones urbaines, rurales et des espaces naturels protégés. La réflexion a aussi été étroitement liée à celle sur le développement économique et s'inscrit dans l'ambition du Projet métropolitain pour 2040 car les transports sont au cœur du développement du territoire d'Aix-Marseille-Provence. C'est une des principales préoccupations des 1,8 million de métropolitains.

Quelles sont les ambitions de la Métropole en matière de développement des transports ?

Notre ambition est de mieux desservir et interconnecter entre eux les bassins de vie et d'emplois afin d'accompagner le développement économique et faciliter le quotidien de chacun. Nous souhaitons mettre fin au « tout voiture » en doublant l'usage des transports en commun et en développant les modes doux comme la marche ou le vélo. Notre objectif est d'encourager les métropolitains, qu'ils habitent dans des zones faiblement ou densément peuplées, à utiliser les transports en commun. Ils pourront laisser leur véhicule personnel sur l'un des pôles d'échanges multimodaux qui jalonnent notre Métropole et enfourcher notre réseau de transport public. Pour nous, il s'agit d'unir les réseaux existants et d'offrir un service cohérent, fiable et efficace, sur l'ensemble du territoire ; c'est pourquoi nous avons lancé cet été la marque unique « La Métropole Mobilité ». À l'échéance 2025, plus de 92 % des

Métropolitains seront à moins de 10 minutes d'un accès au réseau express. Fréquence élevée, amplitude horaire, confort, qualité de service, ce Réseau express révolutionne les transports interurbains.

Quelles actions caractérisent la politique de déplacement au sein de la plus vaste métropole de France ?

Grâce à la marque unique, là où prévalaient 15 réseaux de transports, nous avons désormais un seul réseau unifié. Avec un nom simple, une identité graphique commune pour les bus, cars, métros, tramways et vélos, nous voulons rendre l'offre plus lisible et en cohérence avec le Pass intégral. C'est unique !

Autre point fort de notre politique, la ligne qui effectue la liaison Aix-Marseille. Elle est la plus importante ligne interurbaine d'Europe avec plus de 2,6 millions de voyageurs transportés en 2017.

Grâce à l'action de Martine Vassal, Présidente de notre Métropole mais aussi du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, la ligne s'est modernisée en septembre dernier. Le Département a financé à hauteur de 70 %, 10 cars à double étage, disposant de tout le confort moderne pour compléter le dispositif. Nous attendons désormais une aide financière de l'Etat pour aller plus loin et plus vite dans la mise en place du Réseau Express qui démontrera la pertinence de l'échelle métropolitaine en matière de déplacements. ✕